



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52828>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-52828**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes du Genevois

Correspondant : le Président

Adresse : Bâtiment Athéna, entrée 2, 38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole, 74166 ST JULIEN EN GENEVOIS Cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0450959260

Télécopieur : 0450959269

Courriel : marches-sccp@cc-genevois.fr

Adresse internet : <https://www.cc-genevois.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.collectivitesdugenevois74.net>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Aménagement de l'Arrêt de bus de l'Acquit à l'entrée Est de la Commune de VALLEIRY sur la RD1206

Lieu de livraison : RD1206, 74520 VALLEIRY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché est non alloti. Aucune variante n'est autorisée. Le maître d'oeuvre est ATGT INGENIERIE. La visite sur site n'est pas obligatoire mais reste conseillée. Le site est en accès libre

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/06/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 202521

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.collectivitesdugenevois74.net> Code NUTS : FRK28 Modalités d'ouverture des offres : Date: 12 juin 2025 Lieu : ARCHAMPS Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant le(s) délai (s) d'introduction des recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées Une retenue de garantie de 5,0% du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Les offres sont obligatoirement dématérialisées. Les conditions de remise des offres sont précisées au règlement de consultation. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus Communauté de Communes du Genevois Service Commun de la Commande Publique Bâtiment Athéna, entrée 2 38 rue Georges de Mestral Archamps Technopole 74166 ST JULIEN EN GENEVOIS Cedex Tél : 04 50 95 92 60 - Fax : 04 50 95 92 69 marches-sccp@cc-genevois.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes du Genevois : M. le Président

Adresse : Bâtiment Athéna - Entrée 2, 38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole, 74166
ST JULIEN EN GENEVOIS

Coordonnées :

Téléphone : 0450959260

Télécopieur : 0450959269

Courriel : marches@cc-genevois.fr

Adresse internet : <http://www.collectivitesdugenevois74.net>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté de Communes du Genevois : M. le Président

Adresse : Bâtiment Athéna - Entrée 2, 38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole, 74166
ST JULIEN EN GENEVOIS

Coordonnées :

Téléphone : 0450959260

Télécopieur : 0450959269

Courriel : marches@cc-genevois.fr

Adresse internet : <http://www.collectivitesdugenevois74.net>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Communauté de Communes du Genevois : M. le Président

Adresse : Bâtiment Athéna - Entrée 2, 38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole, 74166
ST JULIEN EN GENEVOIS

Coordonnées :

Téléphone : 0450959260

Télécopieur : 0450959269

Courriel : marches@cc-genevois.fr

Adresse internet : <http://www.collectivitesdugenevois74.net>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/05/2025